

## LES SUBSTANCES DANGEREUSES

LA PRÉSENTATION DE MESURES CONCERNANT  
L'INCORPORATION D'ADDITIFS AUX CIGARETTES—RECOURS À  
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné divers rapports dont une étude récente effectuée par le *Toronto Star* qui révèlent que les personnes qui se sont mises à fumer des marques plus légères de cigarettes s'exposent peut-être à de plus grands dangers qu'ils ne le croient parce qu'elles en consomment davantage et à cause surtout du danger supplémentaire que représentent la présence en plus grandes quantités d'additifs cancérigènes dans ces marques-là, je propose, appuyé par le député de Regina-Est (M. de Jong):

Que la Chambre ordonne au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de présenter des mesures législatives permettant au gouvernement d'obtenir et de faire connaître les noms des additifs présents dans les cigarettes ainsi que les autres substances de ce genre que l'on trouve actuellement dans divers produits mais qui constituent pour le moment des secrets de fabrication parce que le respect de la concurrence est jugé plus important dans notre société que celui de la santé de l'individu.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

[Français]

## AIR CANADA

ON DEMANDE QUE LA LIAISON ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA  
SOIT ASSURÉE LE MATIN—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU  
RÈGLEMENT

**M. Marcel Dionne (Chicoutimi):** Madame le Président, en conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande à présenter la motion suivante:

Étant donné que la société Air Canada va supprimer dans son prochain horaire d'été tous les vols reliant Montréal à Ottawa entre 8 h 30 et midi; et étant donné que les passagers qui arrivent à Montréal en provenance des provinces de l'Atlantique et de l'Est du Québec devront attendre trois heures avant de pouvoir bénéficier d'une correspondance en direction de la capitale du Canada, je propose, appuyé par l'honorable député de Jonquière (M. Marceau):

Que le ministre des Transports fasse pression afin qu'au moins une compagnie aérienne assure la liaison entre Montréal et la capitale nationale entre 9 h 00 et midi.

[Traduction]

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

## Questions orales

● (1415)

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LES CORPORATIONS

LA MANIPULATION DES PRIX DANS L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE—  
LE RENVOI DU RAPPORT À LA COMMISSION DES PRATIQUES  
COMMERCIALES RESTRICTIVES

**L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland):** En l'absence du ministre de la Consommation et des Corporations, madame le Président, je n'ai d'autre choix que de poser au premier ministre une question au sujet du rapport sur la manipulation des prix dans l'industrie pétrolière. Personne d'entre nous n'en a pris connaissance, madame le Président, puisqu'il ne sera rendu public que plus tard cet après-midi. Le premier ministre pourrait-il nous dire qui a pris la décision de renvoyer à la Commission ce rapport attendu depuis longtemps? Le rapport accuserait apparemment les compagnies pétrolières de collusion et de manipulation des prix, et d'avoir ainsi pu réaliser des milliards de dollars de profits présumément illégaux. Le premier ministre peut-il nous dire qui a pris la décision de saisir de ce rapport un tribunal de l'instance qui y consacrerait une enquête publique plus approfondie, ce qui pourrait très bien prendre encore deux ans? Est-ce le gouvernement, est-ce le directeur du Bureau de la politique de concurrence, ou est-ce que cette mesure a été recommandée au gouvernement par ses conseillers juridiques?

**Une voix:** Jim Coutts.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Je crois, madame le Président, que le ministre de la Consommation et des Corporations arrivera incessamment à la Chambre.

**Des voix:** Bravo!

**Une voix:** Son arrivée est imminente.

**M. Trudeau:** Je répondrai sous réserve des détails qu'il voudra ajouter, mais je crois que c'est le directeur des enquêtes sur les coalitions, de concert avec les conseillers juridiques, qui a recommandé de saisir de cette question la Commission des pratiques restrictives du commerce puisque, la Chambre le sait, il n'est pas toujours facile de réussir à obtenir gain de cause quand on porte des accusations en vertu de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons cherché à améliorer la loi.

### LE RETARD DANS LA PUBLICATION DU RAPPORT

**L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland):** Madame le Président, je dois donc poser également ma question supplémentaire au premier ministre, car je suis certain qu'il peut expliquer à la Chambre la raison du retard injustifiable qu'accuse la publication de ce rapport. Le premier ministre n'est certainement pas sans savoir que le gouvernement Clark avait chargé, il y a plus d'un an, des conseillers indépendants de lui recommander les mesures à prendre au sujet des conclusions de ce rapport. Ces conseillers devaient faire leur rapport au gouvernement dans les six mois, mais il s'est écoulé plus d'un an depuis. Quelle est la raison de ce retard? N'aurait-il pas pour but de permettre au gouvernement de faire avaler de force une mauvaise politique énergétique aux Canadiens? Le gouvernement actuel a-t-il remplacé ces conseillers et, dans l'affirmative, pourquoi?